



UNION EUROPEENNE

Fiche liste des BSCU Fret FEDER

REGION REUNION
www.regionreunion.comBSCU FRET FEDER Réunion dispositif « surcoût RUP » financé par l'Union européenne
Acheminement FRET maritime

Familles	Sous-familles	Baremes standards de cout unitaire FRET FEDER	Codification	Unité	INTRANT UE – RUP	EXTRANT UE – RUP
					Valeur 2021 Applicable Au 01/01/21	Valeur 2021 Applicable Au 01/01/21
1- TC		Conteneur 20p standard	TC20	Nb TC	2 005,02 €	2 059,96 €
		Conteneur 40p standard	TC40	Nb TC	3 080,42 €	3 164,70 €
	TC spécialisés (« équipements spécialisés ») :					
	TC réfrigéré	TC frigorifique 20 (« REEF »)	TC 20 REEF	Nb TC	3 214,69 €	3 302,77 €
		TC frigorifique 40 (« REEF »)	TC 40 REEF	Nb TC	4 062,15 €	4 173,45 €
	TC Open Top	TC toit ouvert 20p (« Open Top »)	TC 20 OT	Nb TC	2 788,66 €	SO
		TC toit ouvert 40p (« Open Top »)	TC 40 OT	Nb TC	4 733,97 €	SO
TC Tank	Conteneur citerne (« TC Tank 20' »)	TC 20 tank	Nb TC	3 464,32 €	3 559,25 €	
2- Vrac		Vrac (« conventionnel »)	VRAC	Tonne	116,26 €	SO
3- Groupage		Groupage maritime (conteneur groupé)	GROUPvol	m3	147,04 €	151,07 €
Surcharge liée au type de container (« surcharges particulières ponctuelles ») faisant l'objet d'un barème spécifique :						
		Surcharge Flexitank	SurC-Flexitank	Nb TC	1 168,60 €	SO

Autres surcharges sur tous les types de fret, déjà intégrés dans les coûts historiques et inclus de facto dans les barèmes, notamment :

- surcharge BAF (liée au coût du combustible)
- surcharge CAF (indexation sur le taux de change)
- frais d'acconage (port DOM - REUNION)
- frais d'acconage port métropole (surcharge « THC »)
- Frais transitaires (frais de BL – frais de dossier – commission transitaire (HAD))
- surcharge produits dangereux
- surcharge ADEN (frais liés à la piraterie dans le golfe d'ADEN)
- surcharge ISFS (sécurité sur le navire et dans le port)

Hors barèmes : Ces dépenses supplémentaires ne sont pas prises en charge (afin de garder la simplification administrative) et ne sont pas intégrées dans le calcul des BSCU :

- surcharge « frais d'assurance » (qui est fonction du type d'assurance choisi par le bénéficiaire)
- frais de dépotage hors zone portuaire (dépense déjà non retenue éligible sur le PO 2014-2020)

Hors OCS : colis postal, transport aérien,

Rappel contenu minimal d'une liste de colisage (groupage et TC partiel) :

- listes des produits acheminés, avec pour chaque produit :
- nom de l'entreprise destinataire,
- nb de M3 correspondant,
- nb de kg correspondant.

